

# Communiqué de presse

**Recensement de la  
population  
du 15 janvier  
au 21 février 2026**

**Saint-Herblain,  
le 8 janvier 2026**

**Le recensement de la population se déroulera du 15 janvier au 21 février 2026.**

Neuf agents recenseurs, employés par la Ville et munis de la carte officielle tricolore d'agent recenseur, se rendront chez les habitants concernés.

Les Herblinoises et Herblinois recensés recevront un courrier d'information de Monsieur le Maire accompagné d'un courrier apposé de la photo de l'agent recenseur concerné.

Il est demandé de répondre au questionnaire prioritairement par internet dans un délai de 48 heures ou par questionnaire papier qui devra être transmis à la mairie avant le 21 février 2026, date de fin du recensement 2026.

En cas de démarchage douteux ou pour toute question, un **Numéro VERT 0 800 104 771** (appel gratuit à partir d'un poste fixe) est mis en place. Le coordonnateur communal sera joignable du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

**Contact presse**  
Ville de Saint-Herblain

**Service communication**  
Tél : 02 28 25 20 31  
[communication@saint-herblain.fr](mailto:communication@saint-herblain.fr)

